

Un lieu datant de 1935 et fréquenté par une clientèle plutôt aisée

Le 12 janvier 1933, le conseil municipal d'Annecy donnait son accord de principe pour la création d'une plage, en même temps qu'un établissement de lavoirs et de bains-douches. Le maire de l'époque, Joseph Blanc, voulait ainsi montrer que la municipalité ne se préoccupait pas seulement de la satisfaction des besoins de la classe aisée, mais aussi de ceux des couches populaires.

Les discussions furent vives au sein du conseil à propos de l'emplacement définitif de la plage et du coût jugé démesuré par une grande partie des conseillers. Finalement, la décision sera prise de la faire sur le terrain vague de la presqu'île d'Albigny, entre l'Impérial Palace et la villa Schmidt. Le coût du projet s'élevait à près de 2 millions de

Francs, acquisition des terrains comprise. Le 30 septembre 1933, la décision est donc prise de construire une plage avec deux jetées, 148 cabines ordinaires, 60 cabines de luxe, 250 cabines individuelles, deux déshabillatoires communs de 60 personnes, un plongeur pour bains d'enfants, un plongeur de haut vol, un jeu d'eau, un bar-restauration, divers jeux d'enfants, un garage pour bicyclettes, le tout pour un coût ne devant pas dépasser 1,5 million de Francs et s'étendant sur une superficie totale de 4 550 m².

La ville a accepté ce projet à condition qu'« on ne verse pas dans la recherche d'un luxe tapageur ». La plage sera inaugurée le 16 juin 1935, mais le succès ne fut pas immédiat et la société

d'entreprises municipales, en charge de la gestion, a dû abandonner l'exploitation au bout d'un an de fonctionnement. La plage sera alors reprise, sous location, par la société touristique et balnéaire du lac d'Annecy, créée par des industriels et des entrepreneurs annéciens. La plage deviendra alors un haut lieu d'élégance automobile, de défilés de mode, de concerts de jazz, fréquenté par une clientèle aisée.

Les baigneurs de conditions modestes, faute de disposer d'un lieu adéquat, s'approprièrent les rives non aménagées du lac. Ce n'est qu'au début des années 60 qu'une plage gratuite sera créée aux Marquisats. L.L.

Source : Archives municipales d'Annecy.



La plage de l'Impérial et ses baigneurs fin des années 30-début des années 40.

Les postiers en colère



Mercredi 16 mars, plusieurs dizaines de postiers de Haute-Savoie étaient réunis devant la direction départementale de la Poste à Annecy. Ils manifestaient leur mécontentement à leurs dirigeants. « On est en passe de nous imposer des heures supplémentaires non payées, de rallonger nos tournées et on envisage aussi plusieurs suppressions de postes, c'est trop ! On est au bord du burn-out ! » enrageait Gérard Lassiaz, facteur à Cran-Gevrier et représentant de la CFDT. Par ailleurs, ce rassemblement avait également pour objet de préparer la journée nationale de grève du 29 mars.

L'IPAC lance les formations en E-learning

Depuis le 7 mars, l'IPAC propose deux formations à distance en E-learning : responsable de Gestion des Ressources Humaines et manager des Ressources Humaines.

Des formations accessibles tout au long de l'année, des titres certifiés par l'Etat... tels sont les atouts de cette nouveauté, sans compter sur la longue expérience dans l'enseignement de l'IPAC et le témoignage des étudiants ayant préparé la formation en initiale qui soulignent une rémunération annuelle brute pour les étudiants ayant le diplôme de Responsable de Gestion des Ressources Humaines de 30 430 € après 3 ans d'expérience professionnelle. Les débouchés professionnels : responsable RH, Conseillère Formation, Gestion-



Le E Learning pour : développer les compétences, évoluer vers une carrière, se former, se reconverter... à distance.

naire des RH, chargée de recrutement, directeur d'agence, responsable paie, responsable administrative sont également à prendre en considération.

La solution E-learning, c'est aussi une formule mixte (cours à distance/examen en centre), la souplesse dans l'apprentissage, la rigueur dans la valida-

tion. Une présence sur l'ensemble du territoire : Nice, Montpellier, Toulouse, Angers, Rennes, Caen, Amiens, Annecy, Paris... Un encadrement pédagogique performant avec une direction pédagogique pour chaque niveau de formation (niveau 1, niveau II), un coordonnateur pour chaque unité d'enseignement, une direction d'études pour chaque formation.

Des formateurs de haut niveau, des professionnels du monde de l'entreprise, des supports pédagogiques dans chacune des matières, des quizz et exercices d'entraînement pour chacun des chapitres, un QCM de validation et des études de cas spécifiques réalisées en étroite collaboration avec des entreprises complètent la formation.

Puis d'informations sur : <http://elearning.ipac-france.com>